

Viol de brevets: Apple dans le collimateur de S3 Graphics cette fois

Apple se retrouve une nouvelle fois au centre des polémiques sur les violations de brevets. La puissante **International Trade Commission** (ITC) américaine a engagé, la semaine dernière, une enquête à l'encontre de Cupertino à la suite d'une plainte déposées par le fabricant S3 Graphics spécialisé dans les composants d'accélération graphique et vidéo.

La plainte de **S3 Graphics** accuse Apple d'avoir violé quatre brevets autour du traitement graphique de ses appareils, notamment en matière de compression/décompression logicielle. Une technologie pour laquelle S3 a déposée une demande de quatre brevets en 1997 validée entre 2003 et 2006 par l'Office américain des brevets (USPTO).

Sûr de son bon droit, S3 n'y va pas avec le dos de la cuillère et demande pas moins que **l'interdiction de la commercialisation de l'iPhone, l'iPad, iPod Touch et MacBook** sur le territoire américain. Une demande qui a évidemment peu de chance d'aboutir mais qui permettra de négocier d'éventuelles larges compensations si la plainte est jugée recevable par l'ITC.

S3 n'est pas le seul à réclamer l'arrêt de la commercialisation de l'iPhone, entre autres. **Le ton monte entre Nokia et Apple** notamment. Le fabricant de téléphones [reproche à Apple d'exploiter ses technologies](#) sans accord et a déposé deux plaintes en 2009 et 2010. Apple le lui rend bien [en attaquant à son tour l'entreprise finlandaise](#) pour viol de brevet. Une histoire similaire à celle d'HTC qui va également jusqu'à [demander l'interdiction de l'iPhone et l'iPad](#) sur le sol américain.

Apple est également visé par une [plainte de Kodak](#) (qui s'attaque aussi à RIM/BlackBerry) concernant des technologies de photographie numérique. Même les Chinois vont jusqu'à [accuser Apple de contrefaçon](#) concernant sa tablette numérique. Enfin, n'oublions pas [Eolas Technologies qui s'en prend également à Cupertino...](#) comme à une vingtaine d'autres sociétés, autour de technologies de plugins pour navigateur.

L'**accumulation de plaintes** autour des brevets logiciels commence à sérieusement [poser problèmes aux Etats-Unis](#). A tel point que la Cour suprême se penche sur la question et invite l'USPTO à limiter sa propension à délivrer du brevet logiciel à tout va.